Décision 09-D-14 du 25 mars 2009

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la fourniture de l'électricité

Posted on: 25 mars 2009 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Commission de Régulation de l'Energie (CRE)
Dispositif(s)	Pratique établie Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	Gaz Electricité de Grenoble (GEG), Poweo

Lire

le texte intégral de la décision
144.1 Ko

le communiqué de presse